

Mise en ligne : 5 juillet 2017.  
Dernière modification : 9 juillet 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## Compagnie des chemins de fer du Maroc-Oriental filiale des Chemins de fer du Maroc

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ch.\\_de\\_fer\\_Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ch._de_fer_Maroc.pdf)

## et des Mines de Bou-Arfa

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines\\_de\\_Bou-Arfa.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_de_Bou-Arfa.pdf)

*(Armée et marine, 27 mars 1927)*

La Compagnie des Chemins de fer du Maroc a demandé, conjointement avec la Société des mines de Bou-Arfa la concession d'une ligne de chemin de fer d'Oudjda à Bou-Arfa (300 km.); un accord entre ces deux Sociétés et le gouvernement chérifien serait chose faite.

---

*(Armée et marine, 27 mars 1927)*

La Société des Mines de Bou-Arfa avait sollicité l'autorisation d'établir une ligne minière d'intérêt privé reliant ses mines au « Sud-Oranais » par Beni-Ounif. Sur les instances personnelles du résident général, elle s'est ralliée à un projet d'intérêt général aboutissant au Nord à Oudjda. L'exécution de ce projet contribuera puissamment, comme le voulait M. Steeg, à la colonisation et au développement du Maroc Oriental, jusqu'ici plutôt déshérité.

Une société fondée par la Compagnie des Chemins de fer du Maroc et par la Société de Bou-Arfa et qui prendrait la dénomination de Compagnie des Chemins de fer du Maroc oriental, serait à la veille d'être constituée.

---

Société des mines de Bou-Arfa

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1<sup>er</sup> juin 1927)*

Par dahir du 12 avril est approuvée la concession d'un chemin de fer à voie de 60 d'Oujda à Bou-Arfa, passant par Berguent et Oglat Cedra. Cette concession de 50 ans est accordée à une société au capital de 5 millions à former entre la Cie des chemins de fer du Maroc et la Société des mines de Bou Arfa.

---

Compagnie des chemins de fer du Maroc-Oriental

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 septembre 1927)*

L'avis de constitution de cette entreprise a paru au *Bulletin officiel du Maroc* du 16 août 1927. Constituée par la Sté des mines de Bou-Arfa et Cie des Chemins de fer du Maroc, cette nouvelle affaire doit, comme on le sait, construire et exploiter une voie ferrée reliant Bou-Arfa à Oujda. Le siège social est à Rabat, 11, boulevard de la Tour

Hassan. Le capital initial est de 5.000.000 fr. divisé en 10.000 actions de 500 fr. comprenant deux catégories : 2.000 catégorie A. et 8.000 actions catégorie B. La catégorie A. donne dix voix par action (toutes nominatives), B. 1 voix. Les premiers administrateurs sont : MM. L[éon] Mauris <sup>1</sup>, 27, rue Maroeuf à Paris ; A[lfred] Mange, 8, rue de Londres, Paris ; A[lbert] Guérin, 5, boulevard de la Tour Hassan à Rabat ; A[ndré] Atthalin [BPPB], 11 bis, rue de Bellechasse, Paris ; Yves Le Trocquer, 52, avenue de Tokio, Paris ; L[ucien] Michaux, 11 bis, avenue Jules-Janin, Paris ; P[ierre] Tallon, 9, boulevard Pereire, Paris.

---

Société des mines de Bou-Arfa  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1928)

On annonce la mise en adjudication du lot n° 5 de la ligne de chemin de fer d'Oudjda à Bou-Arfa concédée à la Compagnie des Chemins de fer du Maroc-Oriental. [...]

---

*Annuaire Desfossés* 1929, p. 388 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : A. Guérin [adm. unique].

---

Mines de Bou-Arfa  
(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des TP*, 20 septembre 1929)

Le problème du transport a été résolu par la construction d'une ligne reliant Bou-Arfa à Oudjda, et dont l'exploitation a été confiée à une société filiale, Compagnie du chemin de fer du Maroc-Oriental, dans laquelle Bou-Arfa détient une participation de 48 %. La ligne sera vraisemblablement ouverte vers le début de 1930.

---

CHEMINS DE FER DU MAROC ORIENTAL  
(*L'Africain*, 14 mars 1930)

Depuis l'accord de novembre 1928, par lequel il a été décidé de porter la ligne Oudjda-Bou Arfa à la voie normale, les marchés relatifs à l'exécution des nouveaux travaux ont été passés pour l'équipement de 160 km. de voies.

Les résultats financiers du deuxième exercice social mentionnent une rentrée de 2.207.000 francs en application de la convention de concession.

---

COURRIER DU MAROC  
LA VIE ADMINISTRATIVE  
A travers le « Bulletin officiel »  
(*Les Annales coloniales*, 20 décembre 1930)

---

<sup>1</sup> Léon Mauris (1850-1929) : polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, entré au P.-L.-M. en 1884, y effectue toute sa carrière jusqu'à la vice-présidence :  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf)

Dahir du 2 décembre 1930 autorisant l'émission de 40.000 obligations 4 1/4 % du 1.000 fr. de la Compagnie des Chemins de fer du Maroc oriental.

Extraits du dahir

ARTICLE PREMIER. — La Compagnie des chemins de fer du Maroc oriental est autorisée à contracter un emprunt à concurrence d'un nombre maximum de 40.000 obligations de 1.000 fr. nominal. Ces obligations porteront intérêt à 4 1/4 % l'an, cet intérêt annuel de 42 fr. 60 étant payable par moitié les 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> décembre de chaque année.

Le service des coupures et des titres sera fait à Paris.

L'intérêt et l'amortissement de ces obligations seront garantis par le gouvernement chérifien dans les conditions prévues par la convention de concession du 6 avril 1927, modifié par avenant du 24 novembre 1928, notamment aux articles 6 et 12, la garantie étant attachée au titre et le suivant en quelque main qu'il passe. Mention de cette garantie sera apposée sur les titres.

ART. 4. L'amortissement de ces obligations s'effectuera dans une période de trente-cinq années au plus commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1930, soit au pair, conformément au tableau d'amortissement qui sera imprimé sur les titres, au moyen de tirages au sort annuels qui auront lieu en octobre de chaque année, de 1931 à 1965 au plus tard, soit par rachats en Bourse au-dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon, qui se substitueront au remboursement au pair de tout ou partie des titres dont l'amortissement est prescrit par le tableau pour l'année envisagée.

Les obligations sorties aux tirages annuels seront remboursées à l'échéance du coupon suivant le tirage.

La Compagnie aura la faculté de procéder au remboursement anticipé de tout ou partie des obligations restant en circulation, à toute époque, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1933 inclus, au pair, plus intérêt couru, moyennant un préavis antérieur de deux mois au moins à la date fixée pour le remboursement, à publier dans le *Journal officiel de la République française*. Ces remboursements anticipés ne pourront, toutefois, être faits que sur la demande ou avec avis conforme du gouvernement chérifien.

En cas de remboursement anticipé partiel, il sera procédé par voie de tirage au sort un mois au moins avant la date fixée pour le remboursement.

---

*Annuaire Desfossés* 1931, p. 398 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : A. Guérin [adm. unique].

---

COURRIER DU MAROC  
LA VIE ECONOMIQUE  
Les mines de Bou-Arfa  
(*Les Annales coloniales*, 22 janvier 1931)

Nous avons déjà parlé de l'important gisement de charbon situé au sud d'Oudjda et des Mines de Bou-Arfa qui ont nécessité la construction d'une voie ferrée.

Le rail est posé jusqu'à 35 kilomètres de Bou-Arfa à raison de 1 kilomètre environ par jour et d'un million de francs par kilomètre.

Une équipe militaire du génie étudie, depuis un an, le tracé jusqu'à Bou-Denib.

Plus tard, un raccordement avec la ligne Oran-Colomb-Béchar-Kenadsa est envisagé.

Il sera donc une antenne vers le transsaharien.

---

LA VIE ECONOMIQUE  
Le Chemin de fer oriental  
(*Les Annales coloniales*, 8 août 1931)

Les comptes de l'exercice 1930 se soldent par un bénéfice de 1.242.911 francs. Compte tenu du rapport antérieur, le solde disponible atteint : 1.471.601 francs.

Le conseil signale dans son rapport que les travaux d'infrastructure et de bâtiments de la ligne d'Oudjda à Bou-Arfa ont été poursuivis avec activité et qu'il ne restait à exécuter, à la fin de l'année, que quelques parachèvements. La jonction avec la voie des Mines de Bou-Arfa\* s'est faite le 2 février 1931. La section d'Oudjda à Berguent a été ouverte à l'exploitation provisoire le 15 avril 1931.

---

*Annuaire Desfossés* 1933, p. 417 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : A. Mange, P. ; A. Guérin, adm. dél. ; A. Atthalin, M. Margot, L. Michaux, P. Tallon, Y. Le Trocquer.

NÉCROLOGIE  
Lucien Michaux  
(*Les Annales coloniales*, 19 mars 1935)

On annonce la mort de M. Lucien Michaux, président des Mines de Bou-Arfa, administrateur de nombreuses sociétés parmi lesquelles les Chemins de fer du Maroc Oriental et la Banque industrielle de l'Afrique du Nord.

---

*Annuaire Desfossés* 1937, p. 441 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : A. Mange, pdt ; A. Guérin, adm. dél. ; L. Férasson <sup>2</sup>, M. Margot, A. Roudy <sup>3</sup>, P. Tallon.  
Commissaires aux comptes : MM. de Bennetot, Barreau.

CHEMINS DE FER DU MAROC ORIENTAL  
(*Les Annales coloniales*, 25 juin 1937)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1936 se soldant par un bénéfice de 345.382 fr. ce qui, augmenté du report antérieur, porte le total disponible à 1.602.120 fr.

Elle a fixé à 20 fr. nets de tous impôts, sauf l'impôt de transmission et le prélèvement de 10 %, le dividende afférent à l'exercice 1936. Ce dividende sera mis-en paiement à partir du 15 juillet 1937.

---

<sup>2</sup> Louis Férasson (1884-1976) : président des Mines de Bou-Arfa.

<sup>3</sup> Athanase Roudy : ingénieur E.C.P. Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas :  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf)

*Annuaire Desfossés* 1940, p. 478 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : A. Mange, pdt ; A. Guérin, adm. dél. ; L. Férasson, M. Margot, P. de Thomasson <sup>4</sup>, P. Tallon.  
Commissaires aux comptes : MM. de Bennetot, Barreau.

---

*Annuaire Desfossés* 1945, p. 500 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : M. Margot, pdt ; P. Ardoin, v.-pdt-dél. ; L. Férasson, v.-pdt ; H. Camerlinck [BPPB], L. Claudon <sup>5</sup>, L. Delattre, P. de Thomasson.  
Commissaires aux comptes : MM. Barreau, de Bennetot.

---

*Annuaire Desfossés* 1948, p. 533 :  
*Idem* 1948.

---

AEC 1951/810 — Cie des chemins de fer du Maroc-Oriental  
Siège social : rue du Capitaine-Maurice-Pascouet, RABAT.  
Siège administratif : 280, boulevard Saint-Germain, Paris.  
Capital. — Société anon., fondée le 28 mai 1927, 5 millions de fr. divisé en 10.000 act. de 500 fr., dont 2.000 act. A et 8.000 act.  
Dividendes. — 1947, 1948 : 20 fr.  
Objet. — Construction et exploitation de la voie ferrée d'Oujda à Bou Arfa.  
Conseil. — MM. Maurice Margot [PLM], présid. ; Paul Ardoin, vice-présid.-dél. ; Louis Férasson [Bq indus. de l'Af. du Nord], vice-présid. ; Henry Camerlynck <sup>6</sup>, Louis Delattre, André Delgua [Bou-Arfa], Paul de Thomasson [comme anc. dir. BPPB et pdt Cie gén. du Maroc].

---

*Annuaire Desfossés* 1953, p. 369 :  
Chemins de fer du Maroc-Oriental  
Conseil : M. Margot, pdt ; P. Ardoin, v.-pdt-dir. ; L. Férasson, v.-pdt ; H. Camerlinck, L. Delattre, A. Delgua, O. Henry-Gréard.  
Commissaires aux comptes : MM. Barreau, Destombes.

---

---

<sup>4</sup> Paul de Thomasson (1894-1973) : marié en 1924 à Thérèse Thureau-Dangin, fille de Jean Thureau-Dangin, député (1929-1935), puis sénateur (1935-1942) de la Seine-Inférieure. Inspecteur des finances, directeur adjoint (1927), puis directeur (1931) de l'Union des mines, directeur de l'Urbaine-Vie (1934), puis de la Banque de Paris et des Pays-Bas (1938), son représentant à la Banque de Syrie et du Liban, à la Banque ottomane, à la CSF, à Radio-France, à la Cie générale des colonies, à la Cie générale du Maroc, aux Chemins de fer du Maroc oriental... Administrateur provisoire de la Banque Lazard (1941-1942). En disgrâce à la Libération. Repêché en 1950 par la Banque de l'Indochine avec rang de directeur général adjoint.

<sup>5</sup> Louis Auguste Claudon : né le 24 juillet 1895 à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle). Lieutenant d'artillerie (GM 1). Marié en 1921 avec Cécile Briois, fille d'un général de division. Représentant du groupe Hersent au conseil des Tramways du Tonkin et du Port de Rosario (1937), des Chemins de fer du Maroc oriental, du Port, quais et entrepôts de Beyrouth (administrateur-directeur), de la Fédalienne (président)...

<sup>6</sup> Henry Camerlynck (1898-1983) : docteur en droit, attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas qu'il représenta à partir de 1941 à la Banque de Madagascar. Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Bq\\_Madagascar+Comores.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Bq_Madagascar+Comores.pdf)

## Amédée Paul Octave HENRY-GRÉARD, pdt

Né le 29 août 1880 à Sèvres.

Fils d'Edmond-Paul Henry-Gréard, conseiller à la Cour des comptes, et de Mme, née Gréard.

Petit-fils d'Octave Gréard, académicien.

Marié à Juliette Jagerschmidt. Dont Lucienne (Mme Maurice Mayet, ingénieur électricien) et René, professeur à Sciences po.

---

X-Mines. Docteur en droit.

Ingénieur à l'exploitation du P.-O. (1911) Successeur en 1929 d'Henri Bréaud à la direction générale. Représentant du P.-O. :

aux Chemins de fer du Maroc,

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ch\\_de\\_fer\\_Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ch_de_fer_Maroc.pdf)

au Tanger-Fez (administrateur, puis président),

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ch\\_de\\_fer\\_Tanger-Fez.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ch_de_fer_Tanger-Fez.pdf)

à l'Énergie électrique du Maroc,

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Energie\\_electrique\\_Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Energie_electrique_Maroc.pdf)

Directeur général des réseaux du P.-O. et de la Cie du Midi fusionnés (1934-1938),

puis administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Midi.

---

Administrateur des Mines de houille de Marles,

des Mines de fer de Saint-Rémy-sur-Orne,

pdg du Chemin de fer Damas-Hamah et prolongements,

[www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Damas-Hamah+prolong.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Damas-Hamah+prolong.pdf)

Administrateur de la Cie des Salins du Midi et des Salines de Djibouti,

de la Cie générale de TSF,

des Papeteries Navarre,

de la Régie autonome des transports parisiens (RATP),

membre du conseil de surveillance des Grands Magasins Au Printemps,

PDG de la Cie française des câbles téléphoniques,

Président de la Société générale des chemins de fer économiques,

Président des Chemins de fer du Maroc-Oriental.

---

Commandeur de la Légion d'honneur du 26 juillet 1933.

Décédé le 22 décembre 1959 à Paris.

## CHEMINS DE FER DU MAROC ORIENTAL (Compagnie des) [Desfossés 1956/363]

### CONSEIL

Henry-Gréard (Octave), 334 (Cie du Midi), 340 (ph Sté gén. ch. fer éco/CFTA), 361 (pdt Tanger-Fez), 363 (pdt Ch. fer Maroc-Oriental), 377 (pdg CF Damas-Hamah), 1223 (CSF), 1225 (pdg Cie frse câbles télégraph.), 1484 (Salins du Midi), 2121 (CS Au Printemps).

Ardoin (Paul)[x /oo], 359 (pdt Ch. fer Maroc), 363 (v.-pdt-dir. Ch. fer Maroc-Or.), 477 (pdt Extension port Nemours), 553 (pdt Charb. nord-afr.), 1311 (v.-pdt ÉÉM), 1723 (ONA).

Férasson (Louis)[1884-1956][Ép. à Paris VII<sup>e</sup>, le 29 nov. 1916, Marcelle Louise Perrot, fille d'Émile Perrot, avocat, comm. cptes Phosphates Phosphates tunisiens, adm. Bastos et des Éts Leune. X-mines 1905, pdt CCI Paris 1936-1940), membre du conseil national (jan.-nov. 1941)], 42 (pdt Le Monde Vie), 63 (pdt Le Monde IARD), 201 (pdg-h BIAN), 363 (v.-pdt Ch. fer Maroc-Oriental), 480 (PQE Beyrouth), 665 (v.-pdg Mines de Bou Arfa), 1573 (Nord-africaine ciments Lafarge), 1751 (Lièges HPK), 1969 (Cie gén. Levant).

Barral de Montauvrard (Bernard de)[x /xo][pdg Éts Dervillé], 329 (PLM), 359 (Ch. fer Maroc)[puis Cie fr.-maroc.], 363 (Ch. fer Maroc-Oriental), 1552 (adm.-dir. Carrières marocaines).

Berti (Victor), 208 (Bq commerciale du Maroc), 363 (Ch. fer du Maroc-Oriental), 665 (pdt Mines de Bou Arfa), 1759 (v.-pdt Comptoir français du Maroc).

Camerlynck (Henry)[[1898-1983. Fils d'un interprète du M.A.E. Frère de Guillaume, dir. École sup. de droit de Hanoï. Docteur en droit. 1920 BPPB > Bq de Téhéran,... ], 108 (Bq Madag.), 123 (Bq fr.-pol.), 227 (Bq fr.-ch.), 363 (Ch. fer Maroc-Or.), 1225 (Câbles télégraphiques), 1228 (Radio-France), 2000 (Sucr. Chili).  
Delattre (L.), 363 (Ch. fer Maroc-Oriental).

Séméac (L.)[<sup>0</sup>/<sub>00</sub>], 359 (dg Ch. fer Maroc), 361 (Tanger-Fez), 363 (dg Ch. fer Maroc-Or.), 665 (Bou Arfa).

Cuvinot (H.), 263 (comm. cptes HLM Penhoët), 363 (Ch. fer Maroc-Or.), 431 (comm. cptes SITRAM), 844 (comm. cptes suppl. Biache-Saint-Vaast).

Destombes (Max) 108 (secr. gén. Bq Madagascar+Comores), 122 (comm. cptes suppl. BPEC), 226 (comm. cptes Santa-Fé), 359 (comm. cptes Ch. fer Maroc), 361 (comm. cptes Tanger-Fez), 363 (comm. cptes Ch. fer Maroc-Or.), 398 (comm. cptes Tram. de Tours), 402 (comm. cptes Tram. élec. Brest), 1004 (comm. cptes Babcock & Wilcox), 1311 (comm. cptes Énergie élect. du Maroc), 1737 (comm. cptes Cie lyonnaise de Madagascar), 1809 (comm. cptes Caoutch. Mékong), 1843 (comm. cptes Catecka), 1978 (comm. cptes Moulins du Maghreb).

SIÈGE SOCIAL : Rabat, rue du Capitaine-Pascouët. Bureaux à Paris, boulevard St-Germain, 280.

CONSTITUTION : Société anonyme marocaine, constituée en mal 1927. pour une durée expirant en 1979.

OBJET : Exploitation du Chemin de fer d'Oujda à Bou-Arfa et de Guenfouda à Djerada.

CAPITAL SOCIAL : 150 millions de fr., divisé en 60.000 actions de 2.500 fr., dont 12.000 actions « A » et 48.000 actions « B ».

OBLIGATIONS :

40.000 de 1.000 fr. 4 1/4 % net, émises en 1930 à 970 fr. Amort. de 1931 à 1965 T. R. sauf R.A. Coupons 1<sup>er</sup> juin-1<sup>er</sup> décembre.

120.000 de 5.000 fr. 4 %, émises en 1946. Am. par T. ou R. 1947 à 1976, sauf R.A. toute époque. Coupons 15 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 8 % d'intérêt aux actions A, puis aux actions B. Sur le surplus, 10 % net au conseil; prélèvements pour réserves ; le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Lyonnais, C.N.E., Société générale, Société, Marseillaise de Crédit, B.U.P., B.N.C.I., Crédit algérien, Crédit industriel et commercial, Cie algérienne, Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie et Banque de l'Indochine.

TRANSFERTS : Banque de Paris et des Pays-Bas.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés » obligations 68. — Notice SEF : CH 346.

## RÉSULTATS (FRANCS)

	Produits bruts	Bénéf. net	Divid. par act.
1942	1.748.072	491.765	20
1943	2.650.498	675.852	20
1944	2.125.601	587.023	20
1945	2.208.429	629.543	20
1946	4.742.300	1.394.509	20
1947	4.886.647	1.614.100	20
1948	15.991.030	4.351.813	20
1949	22.118.274	7.035.248	20
1950	46.863.405	15.671.069	20
1951	74.113.146	20.822.257	20
1952	51.619.936	47.858.639	200
1953	56.384.909	31.062.398	200
1954	38.846.723	34.308.82	200

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	5.000	50.000	110.000	150.000	150.000
Réserves	120.458	148.130	206.171	23.195	96.996
Compte provisionnel	67.400	97.450	55.450	65.450	5.450
G o u v e r n e m e n t chérifien	549.518	852.275	1.285.647	1.837.004	1.849.510
Prestations en nature	36.397	36.397	19.309	18.093	16.923
Dette consolidée	524.823	500.617	474.904	450.354	426.468
Dette flottante	77.298	558.546	653.406	276.214	292.485
D i v i d e n d e s   e t tantièmes	2.071	2.761	12.503	16.399	18.458
	<u>1.382.015</u>	<u>2.246.176</u>	<u>2.817.390</u>	<u>2.836.709</u>	<u>2.856.180</u>
ACTIF					
Premier établissement	1.171.305	2.037.578	2.616.340	2.633.803	2.659.448
Actionnaires	2.500	—	—	—	—
Débiteurs	168.937	165.091	167.316	168.708	163.429
Disponible	32.851	43.507	33.734	34.198	33.303



Insuffisance d'exploitation	6.422	—	—	—	—
	<u>1.382.015</u>	<u>2.246.176</u>	<u>2.817.390</u>	<u>2.836.709</u>	<u>2.856.180</u>